

États financiers

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Exercice terminé le 31 mai 2013

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2013

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation Le Petit Blanchon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Le Petit Blanchon, qui comprennent le bilan au 31 mai 2013 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons dont il n'est pas toujours possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.



Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Le Petit Blanchon au 31 mai 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Fondation Le Petit Blanchon a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} juin 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} juin 2011. Ces normes ont été appliquées rétroactivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mai 2012 et au 1^{er} juin 2011, et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mai 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Lemieux Nolet¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 29 novembre 2013

¹ CPA auditeur, CA permis no A108256



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Bilan

31 mai 2013

	2013	2012
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	17 475 \$	1 872 \$
Dépôts à terme, 1 % à 2 %, échéant entre octobre 2013 et mai 2014	157 849	75 000
Débiteurs	-	42 225
Stock de produits dérivés	7 718	3 959
	<u>183 042</u>	<u>123 056</u>
Immobilisations (note 4)	148 767	116 597
	<u>331 809 \$</u>	<u>239 653 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs	- \$	6 650 \$
Dû au Centre jeunesse de Québec	31 970	-
	<u>31 970</u>	<u>6 650</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations	89 129	97 163
	<u>121 099</u>	<u>103 813</u>
Actif net		
Non affecté	151 072	116 406
Investi en immobilisations	59 638	19 434
	<u>210 710</u>	<u>135 840</u>
	<u>331 809 \$</u>	<u>239 653 \$</u>

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2013

	2013	2012
Produits		
Contributions de sociétés	75 488 \$	83 745 \$
Contributions d'organismes	26 270	56 915
Contributions de particuliers	27 190	17 730
Contributions en biens et services	15 210	36 429
Activités de levées de fonds	17 026	9 218
Produits dérivés	14 681	7 633
Intérêts	2 849	-
Amortissement des apports reportés	8 034	4 334
	<u>186 748</u>	<u>216 004</u>
Charges		
Dons	27 385	27 900
Dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	42 422	-
Fournitures et entretien de la Maison Le Petit Blanchon	4 892	8 581
Coûts des produits dérivés vendus	1 917	4 481
Coûts de levée de fonds	8 181	-
Activités promotionnelles	6 465	26 685
Honoraires professionnels	4 581	-
Autres	1 772	6 650
Amortissement des immobilisations	14 263	5 867
	<u>111 878</u>	<u>80 164</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>74 870 \$</u>	<u>135 840 \$</u>



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai 2013

	Investi en immobilisations	Non affecté	2013 Total	2012 Total
Solde au début de l'exercice	19 434 \$	116 406 \$	135 840 \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	(6 229)	81 099	74 870	135 840
Investissements en immobilisations	46 433	(46 433)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	59 638	151 072 \$	210 710 \$	135 840



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2013

	2013	2012
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	74 870 \$	135 840 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	14 263	5 867
Amortissement des apports reportés	(8 034)	(4 334)
	81 099	137 373
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	42 225	(42 225)
Stock de produits dérivés	(3 759)	(3 959)
Créditeurs	(6 650)	6 650
Dû au Centre jeunesse de Québec	31 970	-
	144 885	97 839
Activités d'investissement		
Variation nette des dépôts à terme	(82 849)	(75 000)
Acquisition d'immobilisations nette des apports reportés	(46 433)	(20 967)
	(129 282)	(95 967)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 603	1 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 872	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	17 475 \$	1 872 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mai 2013

1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et de soutenir des projets visant à aider et à améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques. Elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2.4 Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des dépôts à terme.



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du dû au Centre jeunesse de Québec.

2.5 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Éléments d'actif	Taux
Aménagements Maison Le Petit Blanchon	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

2.6 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés sont amortis aux mêmes rythmes que l'amortissement des immobilisations s'y rapportant.

2.7 Constatation des produits

2.7.1 Apports

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

2.7.2 Contributions en biens et services

Les contributions en biens et services sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.7.3 Activités de levées de fonds

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsqu'elles ont eu lieu.



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Incidence du changement de référentiel comptable

La fondation a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels la fondation a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 - *Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif* relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges, sur l'état de l'évolution de l'actif net, sur l'état des flux de trésorerie et sur le bilan pour l'exercice terminé le 31 mai 2012.

4. Immobilisations

			2013	2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aménagements Maison Le Petit Blanchon	94 969 \$	5 026 \$	89 943 \$	78 145 \$
Mobilier et équipement	73 498	15 039	58 459	38 452
Matériel informatique	430	65	365	-
	168 897 \$	20 130 \$	148 767 \$	116 597 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2013

5. Exposition aux risques financiers

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.



